

Présentation des participants

Pour le MIRAMAP:

- **Marc Alphandéry** (après-midi) : Alliance Provence, porte-parole du MIRAMAP
- **Jérôme Dehondt** : AMAP-IdF, porte-parole du MIRAMAP
- **Elisabeth Carbone** : AMAP Limousin, secrétaire générale du MIRAMAP
- **Claire Tauty** : Fédération des AMAP de Picardie, membre du Collectif du MIRAMAP
- **Pierre Besse** : ingénieur agronome, maraîcher depuis 20 ans, en AMAP depuis 7 ou 8 ans, essaimeur d'AMAP (essentiellement en Midi-Pyrénées mais aussi dans d'autres pays à travers le réseau URGENCI), sans fonction statutaire dans le MIRAMAP ; invité à intervenir comme animateur de la réunion.

Invités au Conseil d'Orientation :

- **Hugues Toussaint** : ancien secrétaire général de Biocoop (pendant 20 ans), administrateur de l'association Bio Consom'acteurs (créée il y a 5 ans), dans la démarche bio depuis 30 ans ;
- **Raymond Penhouët** : président de la FADEAR, en charge du dossier circuits courts (CC) au sein d'INPACT, paysan à la retraite ;
- **Cyril Dion** : directeur de Colibris ; association dont l'objectif est d'accompagner un changement de société, activité d'édition de livres (dont « Manger Local », « Manuel de l'agroécologiste »), de conception/diffusion d'outils de réseau et de géolocalisation. Ils ont co-produit le dernier film de Coline Serreau et d'accompagnement de projets sur le terrain
- **Marc Chénais** : coordinateur du Réseau Cocagne ;
- **Julien Adda** : délégué général de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France (FNAB) ;
- **Serge Bonnefoy** : secrétaire technique de Terres en Ville, qui réunit des collectivités territoriales et des chambres d'agriculture pour travailler sur les questions d'agriculture périurbaine, de circuits de proximité, de gouvernance alimentaire ; soutien de certaines intercommunalités aux AMAP ; par ailleurs directeur de l'Association pour le Développement de l'Agriculture de l'Y Grenoblois ;
- **Sjoerd Wartena** : président de Terre de Liens (TdL), paysan retraité ; TdL a beaucoup à partager avec les AMAP, grande proximité ;
- **Silvia Pérez-Vitoria** : sociologue, travaille sur la question agricole, auteur de « Le retour des paysans », et de « La riposte des paysans », association La Ligne d'horizon – Les amis de François Partant ;
- **Bruno Lasnier** : président du Mouvement de l'économie solidaire (MES), directeur de l'APEAS, amapien depuis 2003, a été membre du CA d'Alliance Provence plusieurs années ;
- **Jean Guy Henckel** (après-midi) : directeur général du Réseau Cocagne.

Invités excusés :

- **Pascal Thibault** : Nature & Progrès,
- **Patrick Mundler** : ISARA Lyon,
- **Aurélie Trouvé** : ATTAC,
- **Marc Dufumier** : Recherche agronomique,
- **Michel Merlet** : AGTER,

- **André Bouchut** : Confédération Paysanne,
- **Yann Fiévet** : Action Consommation.

Autres personnes présentes :

- **Sarah Delecourt** : stagiaire AMAP IdF,
- **Marc Savineau** : vidéaste, chargé de réaliser une série d'interviews.

Jérôme Dehondt ouvre la séance et remercie chacun de sa présence. Il rappelle le document de préparation de la journée qui a été envoyé à tous ; document présentant l'histoire, les valeurs, le fonctionnement et les objectifs des AMAP. Il présente rapidement les objectifs de ce Conseil d'Orientation et le déroulement prévu de la journée : il s'agira pour chacun des membres du Conseil d'Orientation de se positionner sur le mouvement des AMAP en s'exprimant librement.

Première partie (matinée)

*De votre point de vue, quels sont les espoirs, les nouvelles formes d'émancipation et les possibles suscités par le développement des AMAP ? Quels sont les limites, les dérives et/ou les freins que vous identifiez par rapport au développement des AMAP depuis presque 10 ans ?
En tant que partenaires ou observateurs avisés des AMAP, quelles spécificités (positives ou négatives) observez-vous dans le concept d'AMAP par rapport aux autres formes d'alternatives ?*

Introduction de Pierre Besse : Les AMAP sont des initiatives issues du terrain et non déployées de l'extérieur (même si elles ont pu bénéficier du soutien de diverses organisations). Difficulté à définir ce qu'est une AMAP.

Les AMAP, initiatives issues du terrain
Difficulté à les définir

Hugues Toussaint

Ce qui se passe avec les AMAP ressemble beaucoup aux initiatives des coopératives de consommateurs des années 70 : une volonté de se rapprocher des paysans locaux, avec une approche environnementale et sociale et un regard critique sur les pratiques des boutiques diététiques. Le regroupement de ces structures a amené la création du réseau Biocoop en 1986 avec un objectif économique, mais aussi de lien social. Mais pas d'action sur les fermes ; même s'il y a eu amélioration depuis, Biocoop est une coopérative de filière, des groupements de producteurs participent à son C.A, avec un engagement d'achat de volumes importants.

Similitudes avec la création du réseau Biocoop

Aujourd'hui, les consommateurs ne trouvent plus leur place dans les Biocoop, d'où la création de Bio Consom'acteurs.

Il y a aujourd'hui 325 magasins Biocoop. Ce sont des intermédiaires, avec des plateformes et des coopératives ; dans les AMAP la relation est plus directe.

Il y a une complémentarité des démarches entre AMAP et Biocoop, même si cela peut se traduire localement par une « diminution des volumes disponibles » car il y a un réel problème d'approvisionnement... Une des démarches des Biocoop est de soutenir des installations ; même si la promotion de la production locale mériterait d'être redéfinie concernant les Biocoop.

Complémentarité des démarches mais diminution des « volumes disponibles »

En tout cas, on peut dire que la démarche « AMAP » est en conformité avec les Biocoop.

Promotion de la production locale

Une remarque pour les AMAP : il faut éduquer les consommateurs (c'est pour cela que j'ai écrit le livre : « Manger bio c'est bien, si... ») ; **le bio est une démarche globale et pas seulement une pratique personnelle du consommateur pour sa santé** ; c'est une transformation sociale ; il y a un important travail pédagogique

Bio = démarche globale nécessitant un important travail pédagogique

à faire. C'est aussi le rôle de l'association Bio Consom'acteurs. Et puis il faut que la bio « règlement » ne dérive pas vers la bio la plus laxiste...

Raymond Penhouët

On a vu les frémissements de la naissance des AMAP il y a 20 ans, avec les difficultés des paysans dues aux crises sanitaires et économiques et le développement de productions diversifiées en vente directe.

L'apparition des AMAP fait suite aux crises sanitaires (ESB) et à la prise de conscience des consommateurs de l'aberration de l'abattage en masse, absolument révoltant.

Certains paysans ont compris que produire de la nourriture ne pouvait se faire n'importe comment, certains ont eu des problèmes de santé avec les pesticides.

Dans les années 70, il y avait un lien entre paysans et consommateurs, lien qui a disparu complètement ensuite.

La crise, catastrophique économiquement, est bénéfique au point de vue de la prise de conscience.

Les AMAP ont suscité un autre intérêt avec le choix du producteur par les consommateurs à travers le contrat. Ce contrat est quelque chose de fort, bien plus que d'acheter seulement, ça va jusqu'à l'entraide.

Mais quand une AMAP exige le label bio, c'est un problème car nombre de producteurs qui n'utilisent que peu de produits chimiques pourraient produire pour la vente directe.

La spécificité des AMAP consiste à éduquer les consommateurs, notamment sur le prix et les revenus des agriculteurs (beaucoup de paysans sont en situation très précaire et beaucoup n'auraient pas de revenu s'il n'y avait pas de subventions).

L'AMAP, c'est un nouveau réveil : comment maintenir un nombre de paysans suffisant sur les territoires ?

Cyril Dion

Colibris s'intéresse aux initiatives capables d'entraîner un changement de société.

Ce qui caractérise les AMAP, c'est une démarche hors de la logique de la loi du marché. C'est un esprit qui mériterait d'être « essaimé » dans d'autres domaines de la société, comme la création de monnaies alternatives qui permet aux citoyens d'être garants de la pérennité d'une activité économique sur un territoire, de la même manière qu'une AMAP garantit de maintenir une autonomie alimentaire. Les amapiens ne sont pas dépossédés de la capacité à se nourrir.

Une faiblesse de l'AMAP (le mouvement des AMAP a les défauts de ses qualités) : il y a une vraie difficulté à recenser ; le réseau est extrêmement hétérogène : certains veulent partager leur expérience et d'autres ne veulent pas être connus, ni partager ; d'autres se plaignent d'une rigidité de la charte et ne rentrent pas dans le cadre des AMAP (comme les « paniers marseillais »), il y a des difficultés relationnelles, des conflits ; c'est un vrai bazar collectif !

Et en même temps c'est la force de ce mouvement : il est récupéré comme un logiciel libre, on l'utilise et personne n'en est propriétaire. S'il y avait eu plus de rigidité structurelle, cela n'aurait pas si bien marché.

Comment capitaliser cette force-là ? Elle a besoin d'être théorisée, peut être en mettant un axe très fort sur les valeurs, la vision sociétale, mais pas avec une charte fermée.

L'enjeu maintenant c'est globalement d'arriver à allier unité et diversité. Comment peser dans l'avenir de l'alimentation et laisser en même temps libre cours à la diversité et à la singularité des régions, des paysans,... C'est une question cruciale.

La crise aide à la prise de conscience.

Importance du contrat et de l'entraide

Limites liées à l'exigence d'une production bio

Éduquer les consommateurs sur le prix et les revenus des agriculteurs

L'AMAP est une démarche hors de la logique des lois du marché, méritant d'être essaimée dans d'autres domaines.

Difficulté à recenser et hétérogénéité

La force de l'AMAP est d'être un logiciel libre.

Nécessité de mettre l'accent sur les valeurs et la vision sociétale.

Comment peser tout en préservant la diversité ?

Marc Chénais

Le réseau Cocagne a une culture de réseau.

Il y a une assimilation entre les deux démarches, AMAP et Jardin de Cocagne, car il s'agit dans les 2 cas de distribution de paniers. Mais c'est un peu agaçant d'entendre dire « Ah, vous faites comme les AMAP ! ». Il faut donc aller au-delà dans l'explication du concept.

Aujourd'hui se pose la question au Réseau Cocagne de l'éventuel préjudice d'image des modèles des circuits courts en panier. Cela crée parfois des difficultés, par exemple avec l'interpellation d'instances territoriales (cas de la Région Centre) sur des observations de dérives (enquête DGCCRF).

Pendant longtemps notre difficulté concernant les AMAP était de trouver un interlocuteur identifié ! Maintenant le MIRAMAP existe, c'est une bonne chose.

Autre réflexion sur la similitude : le zapping des consommateurs entre les démarches (souvent à l'automne), l'offre étant déterminante sur ce concept porteur.

La question de la bio : pour les Jardins de Cocagne la certification AB est un des 4 critères indispensables pour avoir le label « Jardin de Cocagne ». C'est une problématique, car certains amapiens croient que dès qu'ils sont dans une AMAP c'est bio. Il y a nécessité de clarifier le positionnement des AMAP.

La rétribution équitable du producteur : l'affirmer ne suffit pas à le démontrer et ce n'est pas vrai partout ! Dire que les paysans en AMAP ont une rémunération satisfaisante est faux ! Il faut assurer l'engagement commercial : la solidarité des consommateurs a ses limites et cela ne doit pas tourner au caritatif (par exemple 5 mois sans panier).

Réaction de Pierre Besse : Concernant le label bio, il y a 2 positions opposées : compter sur la relation de confiance, ou exiger que les producteurs prennent un label. **Dans le cadre de la relation directe en face à face, la garantie apportée par un tiers est facultative, et même elle affaiblit l'engagement réciproque et la responsabilité de chacun.** Le Mouvement des AMAP aurait tort de contraindre les producteurs à prendre le label AB, ne serait-ce que parce que ce label couvre aujourd'hui des productions industrielles et coloniales. Les producteurs peuvent avoir beaucoup de bonnes raisons de refuser la certification. Le label ne garantit pas l'honnêteté des partenaires, et la dimension éthique de la charte AMAP ne peut être mise dans aucun label. Par rapport aux contrôles officiels de la répression des fraudes : il faut se serrer les coudes entre Jardins de Cocagne et AMAP et chercher comment on peut réagir ensemble. Le travail fait par le MIRAMAP sur ce sujet serait à élargir avec d'autres réseaux.

Réaction de Hughes Toussaint : Pour les circuits courts, le label AB n'est pas indispensable (cas de N&P par exemple) ; mais ça nécessite l'implication du consommateur.

Julien Adda

La FNAB a trouvé intéressant qu'on lui propose de participer à ce Conseil d'Orientation, car il y a des problèmes d'orientation. En effet le concept d'AMAP est quelque chose qui ressemble à un logiciel libre.

Ce concept a une grande force symbolique, il est plus important de ce point de vue que par les volumes réellement échangés, pour l'instant.

Concernant la diversité des débouchés et le problème du revenu des paysans, il n'y a pas que les AMAP et la juste rémunération dépend aussi de la diversité des circuits.

Une problématique intéressante a été discutée lors des journées d'automne de la FNAB, sur la thématique de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : quelle est la place du consommateur dans

Assimilation entre AMAP et Jardin de Cocagne.

Nécessité d'explicitier la spécificité du concept

Le MIRAMAP, interlocuteur identifié

Zapping des consommateurs entre les démarches

Nécessité de clarifier la position des AMAP sur la bio

S'assurer d'une juste rétribution des paysans sans dériver vers une aide caritative

Relation de confiance et label AB

Le label n'est pas indispensable mais nécessite l'implication du consommateur.

Force symbolique du mouvement des AMAP

La juste rémunération dépend aussi de la diversité des circuits.

l'organisation économique des producteurs, surtout face à la grande distribution ? Comment le faire participer de manière institutionnelle alors que la force du mouvement est la convivialité ?

L'AMAP donne une place centrale au consommateur, il y a une implication du citoyen. Pour la FNAB, ce sont les producteurs qui sont au centre. Il y a là donc une problématique intéressante autant pour les organisations de producteurs que pour les AMAP qui pourraient dériver vers une logique intégrée faisant du producteur un maillon non déterminant.

La FNAB souhaite clarifier deux points d'orientation majeurs pour les AMAP :

- clarification de ce que sont devenues les AMAP par rapport à la fonction du producteur (notamment le problème de la possibilité d'achat/revente, même si c'est exclu de la charte - sauf transparence avec les consommateurs) ;
- clarification sur le bio. Pas tant sur le label ; mais surtout sur le projet de société autour de la bio ; ce n'est pas par hasard que nous avons créé le label « Bio Cohérence ». La labellisation va être un problème pour nous tous : l'Europe va labelliser les circuits courts et puis 80% des exploitations agricoles françaises auront le label Haute Valeur Environnemental (HVE) (voir la préparation de l'application de la nouvelle PAC) ! Il y a même une labellisation « Carrefour » et des « alliances locales » de Leclerc !

Il est nécessaire de clarifier la notion d'Agriculture Paysanne, par rapport, non pas au label, mais à l'abandon de la pétrochimie : **la première pierre d'une agriculture alternative est vraiment la rupture avec la pétrochimie.**

Les défenseurs de l'Agriculture Paysanne s'empêchent de parler de la bio, car ils estiment que c'est une niche et rejoignent ainsi le conventionnel qui dit aussi que c'est une niche. Et en même temps les conventionnels essaient de faire de la bio industrielle. Bio = sujet politique.

Serge Bonnefoy

Terres en Ville n'a pas de position sur les AMAP à l'heure actuelle, mais je remercie le MIRAMAP d'être invité à ce C.O. Mes positions sont en rapport avec mon expérience personnelle, sur le grenoblois.

Constat : émergence de la société civile (prise de conscience des consommateurs) dans l'agriculture et dans l'alimentation, mais ça ne pose pas forcément la dimension territoriale, la question de la nouvelle ville.

Côté positif : la surface médiatique forte donnée au public urbain par les AMAP.

L'objectif est que l'agriculture et la ville se conjuguent ensemble. Il faut trouver une place à l'ensemble de l'agriculture et déboucher sur des politiques territoriales.

L'AMAP est un acteur intéressant mais c'est parfois « l'arbre qui cache la forêt », parce qu'il y a une multiplicité de formes d'échanges directs. Il serait nécessaire de mieux connaître ce mouvement. La dimension locale n'est pas si évidente que ça, parfois le producteur est éloigné du point de livraison. De ce point de vue les marques territoriales peuvent être en décalage avec la réalité des AMAP.

En posant la question de la politique alimentaire comme une question territoriale, on parviendrait à établir le contact plus facilement et les AMAP trouveraient leur place, dans des projets intégrés.

On s'attache trop aux pratiques de production plutôt qu'aux savoir-faire, à l'histoire du territoire ; exemple de l'Italie et de Slow Food : en Italie il y a une culture du lien entre la cité et l'agriculture. Les

Comment faire participer le consommateur à l'action institutionnelle ?

Les producteurs doivent rester au centre.

Question de l'achat/revente

Positionnement des AMAP sur le projet de société lié à la bio

La bio est un sujet politique.

Il manque la dimension territoriale dans l'émergence de la société sur les questions d'agriculture et d'alimentation.

Multiplicité des formes d'échanges directs.

Poser la question de la politique alimentaire territorialisée

Savoir-faire et histoire du territoire

dimensions sociale et culturelle sont exclues du label bio. Dans le débat français sur les territoires ont s'attache à la pratique.

Sjoerd Wartena

Rappel de l'intervention d'Anneyron (à la première rencontre nationale des AMAP, en décembre 2009) : **le but est de participer au débat sur le changement de l'agriculture française et non pas seulement de manger de bons produits.**

Il faut créer un rapport de forces car si on n'est que 2%, on est rien ; on n'a pas d'influence politique. En 3 ans, Terre de liens (TdL) a acheté 80 fermes ; TdL pèse 18 millions d'euros et cela suffit pour être reconnu politiquement ; TdL a été invité pour discuter du bail environnemental par exemple !

Une des premières tâches du MIRAMAP, c'est de créer un mouvement d'une certaine ampleur ; de regrouper pour représenter, afin d'être écouté ; il sera nécessaire de faire des compromis pour rassembler ; pour cela, faire preuve de souplesse. Il faut regarder dehors : **la crispation de chacun sur son identité est un frein à des mouvements d'ensemble.**

Qui est plus bio : un céréalier bio sur des centaines d'hectare et qui vend à l'industrie ou celui qui n'est pas labellisé bio, qui fait lui-même sa farine et la vend sur place ? Ce questionnement est la raison d'être du réseau InPACT, auquel appartient TdL.

Le bio commence par la vente de proximité, donc il y a un grand intérêt à travailler avec des gens qui vont dans ce sens, même s'ils ne sont pas bio.

Dans le cadre de la réforme de la PAC, il y a eu création d'un groupe de travail sur le thème « *access to land and community connected farming* », pour introduire cette problématique au niveau européen. Bertrand Hervieu dit dans son livre : « créer 300 000 fermes de production locale face aux 300 000 du modèle dominant » ; cf. [lien](#).

Le MIRAMAP représente déjà un nombre de gens suffisamment important pour être légitime à participer aux débats et porter un message aux institutions ; le MIRAMAP devrait être dans le groupe de travail sur la PAC.

Le cas de l'Île-de-France est intéressant pour montrer le fossé entre la demande et l'offre correspondante : des milliers de gens qui voudraient des produits de qualité et de proximité, et dans toute la région, uniquement des grandes exploitations céréalières. Après le premier problème qui est de trouver des terres, il faut encore trouver un bon agriculteur, car il y a un problème de formation. L'accès au foncier est vraiment un problème, mais la formation aussi.

Un dossier a été déposé autour de l'agriculture multifonctionnelle et de la formation par l'alliance GAB/Terre de Liens/AMAP-IdF (Pôle ABIOSOL).

Ne pas attendre que le gouvernement change pour agir ; reprendre les éléments évoqués par Pisani dans son ouvrage « L'utopie foncière » : **nos mouvements sont crédibles car ils émergent de l'expérience et de la réalisation de terrain** (Terre de Liens, Terres en Ville, AMAP,..)

Le sujet du foncier est un tabou à l'échelle européenne (Prix de la terre : 60 k€ l'hectare dans la vallée du Pô et 100 € l'hectare en Lettonie !) ; il faut mettre en exergue la question « à qui appartient la terre ? » et travailler sur le foncier, puis sur la formation si on veut développer l'agriculture alternative. Discuter bio ou pas bio, ce sont de petits débats beaucoup moins importants. C'est typiquement français de débattre ! Terre de Liens agit ! Il faut amener au débat public la question de la taxation des plus-values foncières.

Nécessité de créer un rapport de forces

Rassembler nécessite de la souplesse et de faire des compromis

Intérêt pour développer la bio de travailler dans le cadre d'une vente de proximité

Légitimité représentative et institutionnelle du MIRAMAP

La question de la formation est le second problème après l'accès au foncier.

Amener la question de la propriété du foncier dans le débat publique

Silvia Pérez-Vitoria

L'AMAP, parmi les circuits courts, est le mouvement qui privilégie le plus une forme d'agriculture paysanne et qui permettra de changer le rapport entre ville et campagne, si la stratégie est plus large. Cas de la Suisse romande : l'agriculture était en grande difficulté ; Les paysans se sont tous réunis et organisés de façon que pas un habitant ne soit à plus de 3 km d'un point de vente directe, et ils ont réussi à mettre la grande distribution en difficulté.

Il n'y a pas de place pour toutes les agricultures, car l'une détruit et l'autre est durable. Il faut changer le rapport entre les 2. On réussit par exemple à sauver certains producteurs de lait en consacrant une partie de leurs terres à du maraîchage.

Mais il est nécessaire, en plus de la production, de relocaliser aussi la transformation ; c'est vital aussi car 85% de ce que les personnes consomment est transformé.

La formule du GIE est intéressante aussi : les producteurs se mettent ensemble, les consommateurs se conforment à leur volonté. En Espagne, à l'inverse, c'est en général le consommateur qui impose sa volonté dans les partenariats. En Agriculture Paysanne, produire en bio est une condition nécessaire mais pas suffisante. L'Agriculture Paysanne, c'est bien plus que seulement « produire bio ».

Il y a 2 problèmes importants pour l'extension des AMAP en France :

- le rôle et la place de l'autoproduction, et le cas des villes de taille intermédiaire où il n'y a ni AMAP ni possibilité d'autoproduction ;
- le risque qu'apparaissent des intermédiaires entre producteurs et consommateurs ; ils n'ont pas la même éthique. La charte et une réflexion suffisante sont indispensables.

Une autre limite : derrière l'idée des AMAP, il y a une idée d'éducation populaire ; il faut y réfléchir, car pour le moment de ce point de vue les AMAP sont plutôt faibles ; il faudrait aller plus loin.

Bruno Lasnier

L'AMAP est un espoir car elle renoue le lien direct entre producteurs et citoyens ; aujourd'hui on a en effet en général en face de soi plutôt un salarié. **Il y a une volonté de contractualiser sur le risque à partir d'intérêts qui ne sont pas les mêmes ;** pas de notion de philanthropie mais un échange économique plus large que le panier. Pas d'obligation de certification de la production mais plutôt une logique de *démarche de progrès* ; confiance et transparence, volonté d'améliorer les choses : c'est un des axes importants à défendre. Une dimension d'éducation populaire : processus d'apprentissage d'un projet collectif, à la fois force et faiblesse. Une dimension sociale et une finalité environnementale. Cela s'inscrit dans l'ESS.

Les points négatifs : une fois l'AMAP constituée, elle peut exister pour elle-même, car indépendante financièrement ; donc difficulté à mettre en place les niveaux de regroupement, entre des entités qui n'ont pas les mêmes finalités ni le même modèle économique. De la même façon, les clubs Cigales, par exemple, ont des difficultés à faire vivre des regroupements départementaux et régionaux, et se demandent comment passer à un projet plus politique.

Comment rattacher cette dynamique aux autres domaines de la consommation responsable ? Comment articuler les actions pour ne pas multiplier les « petits espaces » d'implication et la mise en tension avec le temps disponible ? Nous avons en face un modèle dominant où on a tout au même endroit : le supermarché. Les contrats annexes : l'huile de Palestine par exemple, est-ce que cela peut rentrer dans une AMAP ? Et l'artisanat ? Non, à priori...

Il n'y a pas de place pour toutes les agricultures.

Nécessité de relocaliser aussi la production

La production en bio est une condition nécessaire mais pas suffisante pour une agriculture paysanne.

Rôle de l'autoproduction

Risque lié à l'apparition d'intermédiaires

Aller plus loin dans la mission d'éducation populaire des AMAP

L'AMAP renoue le lien entre producteurs et citoyens.

Difficulté à faire vivre les niveaux de regroupement

Extension de cette dynamique aux autres domaines de la consommation responsable, dans la limite de temps disponible de chacun

Alors comment créer un espace commun ?

Au delà de la relation qu'on a entre le bien manger et le maintien d'une agriculture de proximité, comment inscrire réellement ce temps dans une forme d'éducation populaire ? L'amapien, bien content de son panier, ne devient pas plus militant par ailleurs ; comment se poser ces questions au sein des AMAP ?

Nous avons beaucoup à apprendre des mouvements d'éducation populaire.

Attention aussi à la dérive de s'enfermer dans une labellisation. Globalement la certification nous emmène dans un regard de technicien et d'expert, et dans la normalisation ; il manque la dimension citoyenne, d'où l'intérêt de travailler sur les démarches de progrès et les Systèmes Participatifs de Garantie (SPG). Si on arrivait à montrer que la démarche de progrès est aussi valable que la certification ce serait bien. Et puis ne pas s'enfermer dans une forme de distribution qui serait « LA » bonne, alors qu'il y a d'autres formes de distribution alternatives très valables aussi. Comment on s'articule avec elles ?

Attention à la normalisation liée à la labellisation : intérêt des systèmes participatifs de garantie (SPG)

Articulation avec les autres formes de distribution alternatives ?

Deuxième partie - MIRAMAP et Prospectives (après midi)

Nous vous demandons votre avis sur le MIRAMAP et ses premières orientations. Quel est votre point de vue sur la création du MIRAMAP, sur les missions qui lui sont attribuées et sur son mode de fonctionnement ? Quelques pistes de prospectives : le modèle économique, la charte et le concept d'AMAP, les AMAP et l'Agriculture Paysanne, les AMAP et l'Agriculture Biologique, les AMAP et l'économie solidaire, l'avenir du MIRAMAP.

Dans quelle perspective, chacun est-il pour son propre mouvement, et quelles modes de fonctionnement à rapprocher ? Qu'est-ce qu'apporte le MIRAMAP en plus ?

Les projets définis pour l'instant comme prioritaires par le MIRAMAP, est-ce que cela vous semble réellement des priorités et comment cela s'articule avec vos propres mouvements ?

Hugues Toussaint

Côtés positifs du MIRAMAP : la cohérence du projet AMAP avec sa croissance très forte ; les fondamentaux avec lesquels on ne peut pas transiger malgré la diversité ; veiller à ce que le projet soit respecté, que derrière une AMAP on sache que le projet est identique, même si pas toutes labellisées bio ; veiller à ce qu'il n'y ait pas trop de dérives ; sans aller jusqu'à la sanction, mais s'assurer qu'il y a une progression avec des échéances (**veiller à ce que le mot « AMAP » ne devienne pas un mot comme « frigidaire » !**), coordonner les actions : accompagner, former les consom'acteurs, les faire se rencontrer.

Biocoop avec un projet collectif, producteurs et consommateurs au départ, connaît le risque : que les consommateurs cherchent le meilleur prix en oubliant la démarche politique parce que la grande distribution propose les mêmes produits moins chers... Biocoop n'a pas hésité à exclure 9 magasins en 2009 qui ternissaient leur image. Hé bien le MIRAMAP doit faire pareil et ne pas risquer que des consommateurs ne viennent que pour acheter des produits ; l'engagement doit être bien identifié. Le SPG est probablement le meilleur outil. Pour éviter le risque des consommateurs qui « navigueraient » entre plusieurs systèmes ; réfléchir à un engagement à plus long terme qu'une saison ; il faut que les consommateurs aient bien conscience que le partage du risque n'est pas anodin.

Importance du rôle du MIRAMAP pour garantir des fondamentaux et limiter les dérives, en accompagnant et coordonnant

Ne pas oublier la démarche politique, en insistant sur l'importance de la notion d'engagement

Bruno Lasnier

La construction du MIRAMAP est un assemblage de missions différentes, avec des enjeux autour de la représentation

Dissocier les missions de représentation (d'un modèle plutôt

(représenter un modèle plutôt que les AMAP elles-mêmes) et autour de la mise en réseau (qu'est ce qu'ensemble on peut produire ? Qu'est ce qu'on a à échanger ensemble ? Rapport entre les valeurs de la charte et nos pratiques ; travailler sur la démarche progrès et SPG autour de la charte). Il faut dissocier ces 2 missions.

Pour que les gens adhèrent au MIRAMAP, il faut qu'ils y aient un intérêt : services aux AMAP, formation, aide aux paysans à aller plus loin comme avec les outils de finance solidaire,... Un des enjeux est de voir comment le MIRAMAP est capable d'amener l'expérience des AMAP dans des enjeux de société plus larges : s'impliquer dans des campagnes, avec les syndicats paysans, dans l'ESS... Comment le MIRAMAP y participe ? Quels liens avec les acteurs du développement local ? La démarche de progrès par exemple, ne concerne pas que le MIRAMAP.

Raymond Penhouët

Comme pour tout concept en évolution, à un moment il faut savoir border les dérives (de manière simple et évolutive) ; c'est un des rôles du MIRAMAP. Qui détient le pouvoir dans les AMAP ? Il y a un risque que le pouvoir ne soit pas partagé ; le pouvoir ne peut appartenir au paysan seul ; il reste maître de ses cultures, mais doit être capable d'entendre ce que souhaitent les consommateurs. Un autre risque, c'est le grossissement des producteurs pour répondre à la demande : il faut définir les limites de la « taille humaine » d'une AMAP.

L'AMAP est un concept extrêmement plaisant : retour du consommateur sur le territoire, retour à l'aménagement du territoire et à la ruralité (qui était en train de disparaître)... Cette résistance au centralisme est réjouissante ; c'est un moyen de lutter qui ouvre les esprits et les appétits ; les AMAP sont une des portes d'entrée.

Un gros point noir est le manque d'éducation populaire : **les amapiens savent-ils ce qu'est que l'Agriculture Paysanne ???**

Les consommateurs ne sont pas très présents dans les débats autour de l'AP. C'est un grand chantier à mener ; il faudrait que tous les amapiens fassent un diagnostic de leur exploitation en AP, en identifiant l'évolution à mener.

Et puis, c'est une nébuleuse autour du terme AMAP.

Réaction de Bruno Lasnier : Les consommateurs n'ont souvent même pas conscience de ce qu'est l'agriculture tout simplement ! Il faut faire des visites de fermes dans les AMAP et faire ce diagnostic ; cela se fait en PACA ; dans la charte il y a un point d'autoévaluation et il faut présenter l'AP aux AMAP, en AG.

Réaction de Pierre Besse : Il faut aussi faire une évaluation énergétique.

Réaction de Raymond Penhouët : Le SGP a été étudié à la FADEAR, personnellement je trouve cela super.

Réaction de Bruno Lasnier : En PACA la grille d'évaluation a été construite en lien avec l'ARDEAR.

Cyril Dion

Le MIRAMAP est un interlocuteur vers l'extérieur, il doit communiquer sur ce qu'est le concept et assurer une communication interne et de la mise en réseau, du soutien aux réseaux et aux AMAP (fonction support : mutualisation d'outils, formation) ; après, bien sûr, une phase essentielle d'écoute des besoins.

La mise en réseau, c'est faciliter l'échange de pratiques, être garant de la pérennité et des valeurs, avoir une fonction de prospective.

Un projet de Colibris : avoir des expériences pilotes à plus large échelle, une complémentarité des compétences : passer de

que des AMAP elles-mêmes) et de mise en réseau

Notion de services proposés par le MIRAMAP à ses adhérents

Enjeu : amener l'expérience des AMAP dans des enjeux de société plus larges

Border les dérives, et notamment sur l'exercice du pouvoir au sein du partenariat ou encore de la taille de l'exploitation

AMAP = forme de résistance au centralisme, retour de la ruralité

Nébuleuse autour du terme AMAP

Intérêt des visites et diagnostics de fermes

Rôle du MIRAMAP pour communiquer sur le concept vers l'extérieur et apporter un soutien aux réseaux et AMAP

l'AMAP à l'écorégion (cohérence territoriale en partant de cet esprit, de ce modèle), extrapoler à un modèle de société qui prenne plus d'ampleur et de légitimité à l'extérieur : AMAP et marchés, groupements de producteurs et monnaies locales, énergie... Cela ne reposerait pas bien sûr que sur les AMAP ; il est possible de s'appuyer sur Colibris pour le faire, au niveau des régions notamment. C'est la fonction de Colibris de mettre en réseau des expériences, un essai est prévu soit en IdF, soit en Rhône-Alpes.

Concernant l'éducation populaire : rester simple (simplicité des messages, démocratisation du langage, partir de là où les gens sont), avec possibilité de messages à tiroirs ; ce serait intéressant si la nébuleuse « circuits courts » s'accordait pour passer ce type de message.

Réaction de Bruno Lasnier : A propos des échanges récents très intéressants sur la liste de diffusion « échanges », comment capitaliser et en tirer les enseignements (construction d'intelligence collective) ?

Réaction de Marc Alphandery : Cela a été mis sur un forum sur le site web.

Réaction de Elisabeth Carbone : Une synthèse des échanges est prévue.

Réaction de Bruno Lasnier : Pour chaque thème, compiler et faire une synthèse, avoir un dossier sur le site. Déléguer le plus possible la mission d'éducation populaire ; en PACA, on a fait un bond quand il y a eu des salariés animateurs, le bénévolat ne suffit pas. C'est récurrent dans les milieux associatifs : la difficulté de trouver des gens qui veulent bien endosser des responsabilités.

Sjoerd Wartena

Il ne s'agit pas seulement d'éducation populaire mais d'éducation en général. Les formations agricoles pour ce type d'agriculture n'existent pas et il faut commencer par la sensibilisation au monde agricole, dès l'école ; dès 4 ans.

L'AMAP n'est pas éternelle, elle se transformera un jour en autre chose ; ce qui est éternel, c'est la terre. Les paysans en AMAP ne devraient pas être propriétaires de la terre, c'est très intéressant qu'un producteur en AMAP soit locataire de la terre et non propriétaire.

Inclure l'AMAP dans un mouvement plus large, dans le concept de *community connected farming* ; le mouvement *Teikei* par exemple, est un véritable mouvement social qui englobe le nucléaire, la pauvreté, l'agriculture,...

Il y a nécessité d'avoir des mouvements de masse (voir par exemple la puissance du National Trust en GB), notamment pour préserver un patrimoine vivant. TdL a pensé « stratégie à long terme » ; rien n'assure que les régions vont continuer à financer les associations ; un mouvement de masse est plus sûr.

Réaction de Pierre Besse : A la fois enthousiasmé et inquiet par ce que réalisent TdL et le MIRAMAP (avec le rapprochement avec La Nef et France Active). Si on fait une rétrospective historique du mouvement coopératif, et en agriculture on est très bien placés pour ça, on voit que toutes les coopératives montées par les paysans, que ce soit pour acheter des fournitures, pour le crédit, l'assurance, pour transformer et vendre, ces coopératives se sont très vite retournées contre eux. Sans doute en partie parce que dans leurs statuts il n'est inscrit aucune limite à leur croissance. Elles ont été l'instrument de la mécanisation, de l'intrusion du capital et de l'industrie dans l'agriculture. **Ne peut-on pas imaginer, plutôt qu'une structure unique, des réseaux de partenariats financiers locaux autour de projets agricoles,** avec à chaque fois un lien humain direct entre apporteur et utilisateur du capital ?

Passer de l'AMAP à l'écorégion

Possibilité de s'appuyer sur Colibris pour connecter les initiatives

Nécessité de rester simples dans les messages (à tiroirs)

Comment capitaliser les échanges ayant lieu dans le réseau ?

Le bénévolat est-il suffisant pour animer et capitaliser ?

Les formations pour ce type d'agriculture n'existent pas.

Question de la propriété de la terre

Inclure l'AMAP dans un mouvement plus large

Nécessité d'avoir des mouvements de masse, notamment pour ne pas trop dépendre des financements publics.

Besoin d'une rétrospective historique pour identifier les risques de dérive

Besoin de définir des limites à la croissance des structures

Réponse de Sjoerd Wartena : Il faut poser le débat « à qui appartient la terre ? » (terre = bien commun). Il faut peser pour pouvoir être écouté (influence politique) ; c'est la taille qui donne la force. Le GFA c'est très bien, mais cela ne dure pas, il est occasionnel (opportunité). **Le risque de dérive est là, nous le savons, mais on peut s'en prémunir** ; on construit et on se donne les moyens de changer si une mauvaise direction est prise (contre-pouvoir). Il faut en tout cas considérer que la terre et l'eau doivent être utilisées autrement.

Jean-Guy Henckel

« Small is beautiful » ne garantit pas la bonne fin (exemple des phalanstères). **Nous sommes dans une période très particulière car on a 15 ou 20 ans pour changer le monde ; il n'y a jamais eu cela dans l'histoire de l'humanité.** Et ce n'est pas le small qui va arranger cela, ce n'est pas à coup de structures à 40 paniers que l'on va régler le problème. Comment on se met à la bonne échelle ? (cf. [site de l'AVISE](#)).

Pendant 10 ans les Jardins de Cocagne ont été traités de tout et ils sont extrêmement contents que les AMAP soient arrivées ! Les circuits courts sont une grande famille, et la vraie concurrence pour les Jardins de Cocagne, ce n'est pas les AMAP (conflits locaux à gérer en intelligence ; mais plus on se ressemble et plus on a tendance à se battre...).

Il faut mettre les mains dans le cambouis : AMAP/MIRAMAP sont confrontés, comme les Jardins de Cocagne au début des années 90, à la question qui se pose quand, d'une expérience, on doit en faire des centaines, et disséminer. Le développement des AMAP s'est fait dans le mode de la dissémination ; développement très rapide avec une liberté totale d'entreprendre, mais pas d'impact national ; à l'autre extrémité il y a la franchise (Mac Do ne se développe pas tant que ça mais contrôle tout !) : il faut placer le curseur entre les deux. Contrôler si on veut, mais on ne pourra pas tout contrôler et on enlèvera de la richesse.

Malgré les SPG et autres, la perversion existe partout et les pervers tuent les organisations, donc il faut se donner les moyens de contrôler, il faut des personnes qui aient la légitimité de trancher ; où placer le curseur de l'ingérence ? Une charte ne doit pas être faite que de valeurs mais aussi de lignes de conduite ; déterminer qui a la légitimité de dire « tu as franchi la ligne », et comment on intervient. Il faut au MIRAMAP une grande crédibilité et un mode d'organisation clair et net. Cocagne a fixé des règles de transparence et de mutualisation.

Il y a des partenariats à créer entre le réseau Cocagne et le MIRAMAP. Une étude sur les adhérents menée au sein du Réseau Cocagne montre que les consommateurs se répartissent selon la logique des 3 tiers : 1/ militants (ceux-là, même si le panier est vide, ils restent et sont contents, c'est les meilleurs ! :-)) Avec eux c'est très simple et ils sont très importants dans les associations) ; 2/ traversés par des courants de nouvelles manières de consommer, mais cela peut changer, varier (ce sont des « zappeurs », pour eux il faut des modes d'animation particulière) ; 3/ « zappeurs fous » (comment faire avec eux ? - Gestion des motivations – ils représentent 90% de la population...)

Pour être crédible il faut être extrêmement professionnel ; monter une AMAP en 4 jours avec un installé sur un petit lopin de terre, sans aucune formation, cela ne marche pas... Au réseau Cocagne, on a 5 demandes par semaine pour monter un Jardin de Cocagne ; au final il en sort 12 par an.

Il y a un logiciel que les Jardins de Cocagne peuvent partager. Se fixer des missions au MIRAMAP :

1) pour les AMAP qui existent déjà avoir une politique de services : « c'est quoi tes emmerdes ? » (juridique, technique, financière,...)

1)
Peser pour pouvoir être écouté

La petite taille ne garantit pas la bonne fin.

Les circuits courts sont une grande famille, mais plus on se ressemble plus on a tendance à se battre.

Question de la relation entre la forme de développement et l'impact national : placer le curseur entre dissémination et franchise

Les pervers tuent les organisations : il faut se donner les moyens (et la légitimité) de contrôler.

Charte = valeurs + lignes de conduite

Partenariats à créer entre Réseau Cocagne et MIRAMAP

Nécessité d'un certain professionnalisme

Missions du MIRAMAP :
– politique de services,
– formation,

MIRAMAP essaye d'y répondre ;

2) formation. Se former en permanence : « si tu es encadrant, tu dois te former tout le temps » (professionnalisation, démarche de progrès) ;

3) communication : quelles actions ? ;

4) représentation.

Et puis on est d'autant plus crédible auprès de ses adhérents que l'on est capable de leur amener du pognon ! (Recherches de financements).

Réaction de Sjoerd Wartena : Idée d'Eric Julien du WWF de la création d'un fond de dotation, et de se coordonner dans l'appel à générosité du public ; ne plus avoir chacun son fonds de dotation, mais en avoir un en commun (création d'un fond unique ?) ; et sortir de l'incertitude des financements publics.

Réaction de Cyril Dion : Greenpeace à 120 000 adhérents et 10 M€ de budget annuel.

Réaction de Bruno Lasnier : L'humanitaire a su collecter des fonds, mais est-ce que l'argent va bien là où il doit aller ?

Réaction de Jean-Guy Henckel : On ne capte rien si on n'a pas de projet. Qu'est-ce que l'expression d'un réseau national ? Cela ne peut pas être uniquement l'écho de ce qui remonte de la base, il faut accepter d'aller plus loin ; s'extraire et prendre du recul, même si c'est très polémique dans le réseau, amener une vision plus lointaine. Ce n'est pas toujours très simple à faire passer auprès de la base...

Réaction de Claire Tauty : Le MIRAMAP a un rôle de passeur entre les différents niveaux d'implication, du local au national, et de garant d'un progrès collectif.

Réaction de Marc Alphandery : Le MIRAMAP a pris l'objectif de ne pas accompagner les AMAP par principe de subsidiarité. Aujourd'hui c'est comme ça, mais cela ne le sera peut-être pas toujours. Un objectif est l'articulation entre le local et le national, il y a de grosses différences entre les régions et puis il y a des enjeux comme la PAC. Nous sommes bien placés pour donner des outils. On est confronté au problème d'un sentiment qui circule que c'est bien l'AMAP en local, mais pas bien de structurer, même en région : il nous faut montrer ce qu'on peut apporter au niveau national. Le MIRAMAP ne pourra pas longtemps faire l'impasse sur le fait que le nom est déposé et que chacun en fait ce qu'il veut. Si on affiche des valeurs, on a des obligations. Les premiers ont laissé aller les choses et maintenant c'est compliqué. Il faut passer en marque collective. Sinon, quelle crédibilité on a dans les AMAP et dans les réseaux, si le nom est déposé et qu'il y a n'importe quoi. C'est respectable de faire ce qu'on veut, mais on ne s'appelle pas AMAP si on n'en respecte pas les valeurs.

Silvia Pérez-Vitoria

Il y a eu plein de termes utilisés aujourd'hui qui seraient à revoir. Mon idéal, c'est une Agriculture Paysanne solide. **L'AMAP est une entrée pour aller vers l'AP. Il y en a d'autres et il faut avoir plusieurs entrées possibles.**

Le MIRAMAP doit rendre des services. Et un de ses objectifs doit être de multiplier les AMAP. Comment aller au-delà ? Il faut identifier les points stratégiques, et porter l'effort collectif sur ces points pour faire basculer les choses.

Jean-Guy a présenté l'AMAP comme une petite entreprise ; or une AMAP c'est plus un mouvement social, et cela n'a pas forcément les mêmes méthodes. Il y a tout l'aspect d'éducation populaire, mouvance, « ça bouge tout le temps » ; **c'est un lieu fantastique pour faire réfléchir sur ce qu'on fait de nos terres, à notre agriculture, notre alimentation, la biodiversité**,... il n'y a pas de lieu public dans ce pays où on peut réfléchir et discuter de ces sujets ; les AMAP, c'est un lieu pour ça.

- Communication,
- représentation,
- recherche de financements.

Se coordonner dans l'appel à générosité du public

On ne capte pas d'argent si on n'a pas de projet.
L'expression d'un réseau national va au-delà de ce qui remonte de la base (vision).

Rôle de passeur du MIRAMAP

Principe de subsidiarité

Enjeux qui dépassent le niveau local (PAC)

Obligations liées aux valeurs affichées (utilisation du terme AMAP)

Rendre des services

Porter les efforts sur les points stratégiques

AMAP = lieu de discussion

Réaction de Marc Alphantery : C'est une des raisons d'être de ce Conseil d'Orientation. : les AMAP sont une entrée dans quelque chose de plus vaste ; c'est bien pour cela que l'on veut faire le lien avec les autres.

Réaction de Sjoerd Wartena : Il faut construire le MIRAMAP avec ceux qui veulent le faire ; et ceux qui ne le veulent pas, ce n'est pas grave. Laisser la porte ouverte, on parle, on avance, et un jour, ils auront envie de partager.

Réaction de Jean-Guy Henckel : Ce n'est pas la bonne stratégie de dire de prime abord que l'on pèse car on est 1500. Mettre plutôt en avant les lignes directrices ; jouer le rôle de passeur/vigile, et il y aura les suiveurs, qui initialement ne voient pas l'intérêt de ces démarches. On va parler du MIRAMAP, c'est lui qui aura porte ouverte. Le Réseau Cocagne est ainsi confronté aux « canada dry » qui prennent ce qu'ils veulent sans respecter le reste. Il y a toujours des têtes de file. Au début de Cocagne les ¾ n'ont pas voulu se rallier au réseau, puis ensuite ils s'y sont mis parce que c'est bien. **C'est un acte courageux de prendre le risque de lancer le MIRAMAP.**

Réaction de Sjoerd Wartena : TdL est typiquement un mouvement descendant alors que le MIRAMAP est typiquement l'inverse : un mouvement ascendant qui vient de la base ; il faut donc le temps, c'est différent. Le rôle du MIRAMAP est de démontrer la viabilité économique du système.

Raison d'être du CO : entrée dans quelque chose de plus vaste que les AMAP

Construire le MIRAMAP dans une démarche inclusive mais volontaire

Mieux vaut avoir des lignes directrices que de chercher à peser en rassemblant le maximum de monde

Démontrer la viabilité économique du système

Dernier tour de table

Marc Alphantery : Nécessité de présentation du concept aux autres acteurs, pour montrer qu'il n'y a pas de concurrence et faire corps.

Claire Tauty : Eduquer les gens quand ils commencent à prendre des légumes, après ils voient autre chose et avancent. Il faut le temps.

Jean-Guy Henckel : Faire témoigner des paysans, car vraiment ils galèrent salement. Les légumes ne sont absolument pas vendus à leurs vrais prix. Il faut le dire !

Marc Alphantery : Passer de l'AMAP à l'éco région... Au début, la Biocoop de PACA a cru que l'AMAP lui prenait ses clients et ses producteurs, maintenant elle dit que cela lui a amené des clients.

Claire Tauty : En Picardie, l'AMAP a vraiment piqué les producteurs à la Biocoop ! Il manque des maraîchers. Mais pour avoir des maraîchers il faudrait qu'ils gagnent leur vie !

Pierre Besse : Après le pétrole, l'alimentation, le textile, la construction,... tout va reposer sur la terre, l'agriculture et la forêt. Le maraîchage ne s'apprend pas à l'école, il y peu de transmission de savoir faire, c'est un problème gigantesque ; il faudrait recenser ceux qui restent pour transmettre.

Il y a aussi le problème des semences. Il y a la question des réglementations sanitaires qui sont des gaz asphyxiants. Les agriculteurs sont des « poly-délinquants récidivistes permanents ».

Une des tâches du MIRAMAP : démontrer qu'économiquement l'AMAP est une forme viable, à développer. Le MIRAMAP doit avoir un réseau de communication très conséquent.

L'expérience du partenariat local solidaire est à expérimenter dans d'autres champs que l'agriculture (comme la finance), avec de petites cellules locales connectées en réseaux.

Claire Tauty : Avoir des passerelles avec le champ de la solidarité internationale (exemple d'AGTER).

Claire Tauty et Silvia Pérez-Vitoria : Ouvrir sur l'international.

Jérôme Dehondt : Sur le plan international, Urgenci est lié à la Via Campesina.

Jean-Guy Henckel : Où placer le curseur sur le champ politique ? Dimension politique mais pas mouvement politique (intérêt affiché des consom'acteurs « qui aiment faire de la politique sans débat politique »).

Conclusion de Jérôme Dehondt et Marc Alphantery

Les échanges durant cette journée ont été d'une grande qualité, avec une grande liberté dans l'expression, témoignant de valeurs bien partagées.

Nous avons besoin de continuer à nous irriguer de toutes les réflexions ; une rencontre de ce type est prévue une fois par an, mais aussi à d'autres occasions: lors de notre prochaine rencontre nationale par exemple, à l'automne 2011, et de manière informelle – par mail par exemple.

Nous devons mettre en place des partenariats plus précis sur des points particuliers.

Nous avons 2 échéances : une journée de réflexion sur les finances solidaires au printemps et aussi dans le cadre des Etats Généraux de l'ESS en juin. Nous pourrions faire une contribution commune, notamment sur le foncier agricole, sur l'agriculture.